



L'Écho de la Salamandre

Lettre d'Information du Comité Départemental du Tourisme

Décembre 2008

Les indicateurs dont nous disposons à la fin de l'été témoignaient d'une bonne saison. Il semblerait que la fréquentation se soit maintenue cet automne en dépit de la morosité ambiante. Nous en saurons davantage dans quelques semaines, au retour des questionnaires diffusés pour la préparation de notre carnet statistique « Repères 2008 ».

Quoi qu'il en soit les événements de ces derniers mois témoignent une fois de plus des aléas auxquels est soumise l'activité touristique. Faute de pouvoir les anticiper, il convient d'être vigilant pour réagir et s'adapter aux attentes de la clientèle. Dans un univers de plus en plus mouvant, il faut être en mesure de se mettre régulièrement en cause pour coller aux réalités du marché.

Le CDT s'est engagé dans la mise en place du label Tourisme et Handicap il y a 5 ans maintenant. Avec un peu plus de 90 prestataires labellisés, notre département est l'un des premiers de France et il convient de le faire savoir. C'est l'objet de la vidéo de présentation de notre destination en langage des signes que l'on trouve depuis peu sur notre site Web (www.coeur-val-de-loire.com - rubrique Tourisme et Handicap).

Cet exemple peut sembler anecdotique ; il se veut révélateur d'un état d'esprit. C'est en ce sens qu'a œuvré le groupe de travail consacré à « l'amélioration de l'offre territoriale, touristique et de l'attractivité du Loir-et-Cher ». Ses propositions ont été présentées lors de la conférence départementale de l'économie, le 13 novembre dernier. A charge pour le Conseil Général de mettre en œuvre celles qui lui semblent les plus opportunes. Le dossier est ouvert ; il devrait aboutir dans les semaines à venir, plaçant l'année 2009 sous le signe de l'action. Je puis d'ores et déjà vous annoncer la refonte de l'aide départementale à l'hôtellerie. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'avancement de ces travaux. D'ici là, bonne et heureuse nouvelle année.

Vous mes vœux pour la nouvelle année, souhaitant que le Coeur Val de Loire continue sa position sur les marchés touristiques.

Philippe SARTORI
Conseiller Général
Président du Comité Départemental du Tourisme

ÉVÈNEMENT

TOURISMUS, UN COMITÉ ÉLARGI

Comité TOURISMUS, le 2 décembre 2008.



La schéma départemental de tourisme soulignait la nécessité de proposer une organisation qui permette une meilleure identification du rôle des uns et des autres ainsi que le développement des partenariats. C'est à cet effet qu'a été mis en place le Comité Tourismus en 2005.

Trois ans après son installation, il est apparu nécessaire d'en reconsidérer la composition et c'est un comité élargi qui a été réuni le 2 décembre dernier. Avec 63 membres, il rassemble désormais les représentants des offices de tourisme, des agences de voyages réceptives, des sites et monuments, de « l'offre terroir » (producteurs locaux, restaurateurs et vignerons), des activités de loisirs, des « hébergeurs » et des Pays.

4 sujets étaient à l'ordre du jour de cette réunion, la présentation du site Web du CDT, celle de son plan d'actions 2009 ainsi que l'étude menée sur la carte Ambassadeur et celle conduite sur l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) chez les « hébergeurs ».

Le site Web du CDT a fait l'objet d'un numéro spécial de l'Echo de la Salamandre (n° 24 – juin 2008) et le plan d'actions 2009 vous est présenté dans le détail en page 3 de ce numéro. Il n'est pas nécessaire de revenir sur ces deux dossiers.

Coeur Val de Loire
LOIR-ET-CHER ♦ LOIRE VALLEY



VAL DE LOIRE
PATRIMOINE MONDIAL



ÉVÉNEMENT (SUITE)

Les conclusions des deux études méritent que l'on s'y attarde un peu plus.

La carte Ambassadeur a été lancée en 2007 pour inciter les Loir-et-Chériens à découvrir leur département et les transformer en « prescripteurs actifs ». Bien que 2 200 cartes aient été diffusées à ce jour, celles-ci restent peu utilisées (346 cartes ont été présentées durant les 9 premiers mois de l'année, générant 1 110 visites). C'est la raison pour laquelle le CDT a demandé à l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher de mener une enquête pour identifier les freins à l'utilisation de la carte.

Les conclusions de cette étude sont les suivantes :

- La réduction tarifaire est la principale motivation des Ambassadeurs (62%)
- Les châteaux, sites et monuments sont les prestations les plus recherchées
- Bien que la moitié des répondants ait utilisé sa carte, la moitié d'entre eux ne l'a pas utilisée plus de 2 fois
- Les principaux freins évoqués sont « des conditions trop restrictives » et « le manque d'occasion de l'utiliser »
- Au final l'avantage offert est jugé insuffisant (54%), que les Ambassadeurs aient utilisé leur carte ou non
- « Une tarification plus avantageuse » est la demande la plus fréquemment mentionnée par les Ambassadeurs

Fort de ces résultats le CDT a décidé de solliciter ses partenaires pour savoir s'ils accepteraient de proposer des conditions plus attractives. Il leur suggère d'accorder 50% de remise au détenteur de la carte dès lors qu'il est accompagné d'une personne s'acquittant du droit d'entrée plein tarif.

Parralèlement, le CDT s'est penché sur l'usage des TIC et ce, en particulier chez les « hébergeurs » (hors Gîtes de France). Une enquête a été réalisée à cet effet en août 2007 auprès de 300 structures ; elle permet d'établir une photographie de la situation à cette date.

102 « hébergeurs » étaient présents sur le Web (53 % avaient leur propre site Web et 7 % une page de présentation sur le site d'un groupement : label, OTSI...). Si les trois-quarts des établissements disposent d'une connexion à Internet, on note de fortes disparités selon la nature de l'hébergement et sa catégorie de classement. De la même façon, alors que 40 % des répondants déclarent proposer la réservation en ligne, 13 sites seulement offrent un véritable système de réservation (dans la majeure partie des cas il s'agit d'un formulaire de demande par e-mail).

Au vu de l'impact du commerce électronique le CDT a jugé nécessaire de sensibiliser les opérateurs touristiques à ces nouvelles pratiques. Un stagiaire de l'Ecole de Commerce et Services du Val de Loire (ESCVL) rejoindra son équipe au printemps 2009. Il aura pour mission :

- de veiller à la réciprocité des liens établis entre le site du CDT et ceux des prestataires,
- d'identifier les « hébergeurs » pour lesquels il sera possible d'activer une fonction « réserver » à partir du site du CDT.

Vous pouvez consulter ces études dans leur intégralité sur le site internet du CDT www.cœur-val-de-loire.com, à la rubrique « espace professionnels ».

FÉLICITATIONS

LA CHOCOLATERIE MAX VAUCHÉ,

LAURÉATE DE LA PREMIÈRE ÉDITION DES « ÉTOILES DU TOURISME ».

Le 29 octobre dernier Hervé NOVELLI, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, a récompensé 10 projets à l'occasion des « Étoiles du tourisme ». Ce nouveau concours, organisé avec Le Point et Maison de la France, a vocation à inciter et soutenir les initiatives destinées à valoriser le patrimoine culturel, historique et gastronomique.

Les candidats avaient concouru dans le cadre de 7 thématiques : tourisme et nouvelles technologies, nature et développement durable, événementiel artistique ou festif, sport

et aventure, histoire et patrimoine, tourisme solidaire et accueil. C'est au titre du tourisme solidaire, et plus particulièrement de la collaboration engagée avec les plantations de Sao Tomé, que Max Vauché a été récompensé. Une belle initiative qu'il convenait de saluer.

Pour mémoire :

Chocolaterie Max Vauché

22 les Jardins du Moulin – 41250 BRACIEUX

www.maxvauche-chocolatier.com

PROMOTION

PLAN D' ACTIONS 2009

MANIFESTATION	LIEU	DATES 2009
FITUR	Madrid	Du 28 janvier au 1er février
BEDOUK	Paris	Les 4 et 5 février
Salon des Vacances	Bruxelles	Du 5 au 9 février
BIT	Milan	Du 19 au 22 février
Salon de l'Agriculture	Paris	Journée d'animation départementale le mardi 24 février
Salon des Seniors	Paris	Du 26 au 28 mars
Destinations Nature (ex Salon des Randonnées)	Paris	Du 27 au 29 mars
RDA	Cologne	Du 4 au 6 août
Salon LoisirExpo	Paris	Du 15 au 17 septembre
WTM	Londres	Du 9 au 12 novembre

La stratégie mise en œuvre par le CDT depuis 2006 privilégie les marchés prioritaires en direction desquels il assure la promotion de la destination sous la marque touristique « Cœur Val de Loire ». En complément 6 filières/thématiques font l'objet d'attentions particulières : les familles, les parcs et jardins, les randonnées, « l'offre terroir », le label Tourisme et Handicap et le tourisme d'affaires.

Les marchés dits prioritaires étaient au nombre de 6 en 2008 : l'Île-de-France, bien entendu mais aussi la Belgique, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et les Pays-Bas. Le CDT a décidé pour 2009 de poursuivre en ce sens et de prendre en compte 2 autres bassins émetteurs :

- le Grand Ouest pour lequel le Loir-et-Cher est, depuis l'ouverture de l'A 85, une destination de proximité,
- l'Allemagne (cette clientèle est l'une de celles qui a le plus progressé dans les hôtels du département cette année ; elle constitue désormais leur 2^{ème} clientèle étrangère en nombre de nuitées).

Fort de ces principes, 10 manifestations ont été retenues. La programmation se veut équilibrée entre les opérations organisées en France et en Europe.

En complément, le conseil d'administration du CDT s'est prononcé en faveur de :

- la poursuite du travail engagé pour la promotion et le référencement du site www.coeur-val-de-loire.com,
- la conduite de campagnes Web en Espagne, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas,
- la réalisation d'un mailing en complément de sa participation au salon Bedouk pour assurer la plus large diffusion possible du guide départemental du tourisme d'affaires.

Enfin, il a décidé de tester une opération à destination des professionnels du Grand Ouest. A cet effet, le CDT mènera un démarchage au printemps. Destiné à conforter les contacts professionnels établis à ce jour, ce démarchage permettra de valider l'organisation d'une opération de type « workshop » à destination de cette cible au cours de l'automne prochain.

Contact : Anne-Laure BEDOUE

anne-laure.bedouet@cdt41.com - 02 54 57 00 44

RENDEZ-VOUS

LE CARREFOUR DU TOURISME AURA LIEU LE 7 AVRIL 2009

Prenez date, c'est le 7 avril prochain qu'aura lieu le Carrefour du Tourisme. Cet événement, conjointement organisé par le Comité Départemental du Tourisme et la Chambre de Commerce et d'Industrie, combine 2 temps forts : la bourse d'échange de documentation touristique et la conférence professionnelle.

- La bourse touristique change de lieu ; elle se tiendra à Chailles (Espace Chavil), de 8h45 à 16h (horaires d'ouverture aux visiteurs). Elle vous permettra de rencontrer 78 exposants.

- La conférence aura lieu à la Maison des Entreprises (16 rue de la Vallée Maillard – Blois) à 16h30. Elle aura pour thème « l'évolution des attentes des consommateurs / touristes ».

Contacts :

Bourse touristique - CDT (documentation) - 02 54 57 00 41

christelle.beulle@cdt41.com

angelique.carnat@cdt41.com

yann.couty@cdt41.com

Conférence - CCI (Gwenaëlle REIGNER) – 02 54 44 65 24

greigner@loir-et-cher.cci.fr

MULTIMÉDIA

STOP'ACTU

La nouvelle version du site Internet du CDT (www.cœur-val-de-loire.com) fait la part belle aux animations et plus généralement aux manifestations organisées dans le département. C'est l'objectif de la rubrique Stop'Actu. Notre destination est connue... il faut montrer à nos visiteurs qu'elle est vivante pour les inciter à la (re)découvrir.

En plus du dynamisme que nous souhaitons ainsi affirmer, ces informations d'ordre factuel permettent de renouveler le contenu de notre page d'accueil et incitent les internautes à fréquenter notre site Web. Il leur est également proposé de s'inscrire gratuitement à des « flux RSS » pour être tenus informés de l'actualité de la destination en fonction de leurs centres d'intérêt.

La rubrique Stop'Actu est organisée de sorte que l'internaute puisse accéder à l'agenda de la semaine, du

week-end, de l'ensemble des manifestations. Il peut également faire une recherche thématique. Brocantes, concerts, expositions, festivals... il en est pour tous les goûts, toutes les envies.

L'ensemble des informations ainsi traitées est également diffusé chaque mois par mail (sous la forme d'un fichier Excel) auprès des offices de tourisme et syndicats d'initiative et des prestataires qui l'ont demandé au CDT.

N'hésitez pas et communiquez-nous les informations relatives aux manifestations que vous organisez. Il vous suffit de nous les adresser, accompagnées de photographies libres de droits.

Contact : Christelle BEULLÉ – 02 54 57 00 41
christelle.beulle@cdt41.com

COMMUNICATION

DE NOUVELLES AFFICHES TOURISTIQUES - RAPPEL

Nous vous avons signalé dans notre dernier numéro la réalisation d'une série d'affiches pour assurer la promotion de notre destination. Cinq thèmes ont été retenus : la Loire, le patrimoine bâti associé aux activités de loisirs, l'art de vivre, la famille et les animations. Ils permettent d'évoquer une ambiance en adéquation avec le positionnement recherché pour le Cœur Val de Loire.

Ces posters sont destinés à être affichés dans tous les lieux qui accueillent des touristes ; ils vous seront gratuitement adressés sur simple demande auprès du CDT.

Contact : documentation - 02 54 57 00 41

christelle.beulle@cdt41.com

angelique.carnat@cdt41.com

yann.couty@cdt41.com



Pour recevoir l'Écho de la Salamandre par e-mail, il suffit de nous retourner ce coupon avec votre adresse électronique.

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

.....

.....

Adresse électronique :

L'Écho de la Salamandre

Publication du CDT de Loir-et-Cher
5 rue de la Voûte du Château / BP 149
41005 BLOIS Cedex



Directeur de la Publication : Philippe SARTORI
Rédacteur en Chef : Philippe DOUIN
Rédaction : CDT 41
ISSN : 1638-8534 - Crédits photos : CDT 41